

# ENSEMBLE VOCAL ARMOR ARGOAT

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mardi 30 juin 2015

### Effectifs :

Personnes présentes physiquement : 39  
Personnes représentées par pouvoir : 4  
Personnes absentes : 11  
Personnes excusées : 0

### Ordre du jour :

Rapport moral  
Rapport d'activités  
Bilan musical  
Rapport financier  
Projets pour l'année à venir  
Renouvellement du Conseil d'Administration  
Questions diverses

*Le quorum étant atteint l'Assemblée peut délibérer.*

Le président remercie Gwenaëlle LE GRAND, adjointe à la culture et à la communication de sa présence.

Il excuse Hélène ALIO, présidente de l'association de sauvegarde de la chapelle Ste Anne, Jean-Pierre RIVOAL, maire de Trédion et Claude LE JALLE, maire de Treffléan.

### **1- RAPPORT MORAL :**

L'Ensemble Vocal Armor Argoat comme l'indique ses statuts a pour but de promouvoir le chant choral et sa pratique par quelque manière que ce soit, c'est à dire : concerts de chorale, chants pour accompagner le théâtre, chants pour mettre en scène des danseuses comme nous l'avons fait avec le Centre Socio-Culturel, participation costumée à la fête des Zantans le 30 mai 2015 et peut-être sous d'autres présentations à découvrir encore.

Toute personne qui le souhaite peut faire partie de l'association en adhérant et participant régulièrement aux répétitions et aux sorties de l'année dans la mesure de ses possibilités. Notre chorale est donc accessible à tous sans aucune aptitude requise si ce n'est l'envie de chanter.

La chorale représente un fort lieu d'échange social qu'il soit intergénérationnel, intercommunal où chacun peut s'exprimer librement, profiter d'une bonne ambiance et d'une cohésion renforcée lors des sorties et repas communs.

Chanter tous les mardis soirs est un moment de détente et de loisir même si certaines règles nécessaires à la vie du groupe doivent être appliquées : une assiduité la plus régulière possible, un apprentissage personnel des chants grâce au site internet pour des répétitions plus agréables pour tout le monde. La chorale c'est aussi les concerts où nous sommes en représentation comme le dit souvent Hubert. Nous représentons le groupe avec notre sérieux et notre bonne tenue. Nous représentons aussi Elven et les communes environnantes lors de nos déplacements extérieurs, à condition bien sûr d'être en nombre suffisant. Il est vrai qu'il n'y a pas obligation à participer aux concerts, mais imaginez un joueur de foot qui ferait les entraînements mais pas les matches !

Cette année 58 choristes ont adhéré, sans oublier notre chef Hubert. A ce jour 54 choristes sont répartis dans les 4 pupitres de la manière suivante :

20 Sopranes, 16 Alti, 8 Ténors et 10 Basses.

Nous avons une répartition harmonieuse des choristes dans les différents pupitres et surtout un nombre d'hommes très supérieur à la moyenne des autres chorales.

Nous avons constaté cette année un fort absentéisme tournant, peu favorable à l'apprentissage de nouveaux chants. Chacun fait au mieux de ses possibilités et de sa santé, car chanter avec des pupitres déséquilibrés n'est agréable pour personne et surtout pour Hubert, mais en motivant chacun d'entre vous, cela nous a permis d'avoir un groupe correct à chaque prestation.

Merci Hubert de nous proposer des chants aussi variés avec ton dynamisme et ta légendaire bonne humeur. Nous reconnaissons aussi ta patience quand les bavardages se font trop bruyants pour le pupitre qui répète. Des efforts à ce sujet doivent absolument être faits.

Prenons donc la résolution de nous perfectionner sur ce point aussi.

Merci à la Municipalité d'Elven toujours présente à nos prestations et au soutien financier indispensable à nos dépenses salariales. Merci pour la subvention de 1000 € versée cette année.

Merci également à la Mairie de Treffléan pour la subvention allouée.

Et merci à la Mairie de Trédion pour sa participation.

**- Vote du rapport moral : il est adopté à l'unanimité (0 abstention, 0 contre).**

## **2 – RAPPORT D'ACTIVITE 2014 / 2015**

Cette année, comme les années précédentes, le choix des chants proposés par Hubert nous permet toujours de nous démarquer par rapport aux autres chorales, tout comme le fait de chanter sans partition aux concerts.

Les répétitions ont repris le mardi 9 septembre 2014.

Avant cela, le conseil d'administration a assuré la tenue du stand au forum des associations d'Elven le samedi 6 septembre.

Le 12 octobre 2014 à Helléan, nous avons donné un 1er concert avec la chorale Esperluette de Ploërmel.

Lors du Téléthon, le samedi 6 décembre, nous avons présenté une animation en prémices à notre concert de Noël du 14 décembre où les danseurs et danseuses du groupe El Jazz Hop ont assuré la première partie. La nombreuse assistance à ce concert a permis d'offrir un chèque de 100 € au groupe El Jazz Hop pour l'aider à financer le projet artistique qu'il mène depuis 2 ans au Pays de Galles pour aider des enfants et adolescents défavorisés.

Nous avons pris des photos des choristes pendant les répétitions pour réaliser un trombinoscope, qui n'a pas pu voir le jour en raison de l'absentéisme.

Le samedi 17 janvier 2015 nous avons donné pour la 2<sup>e</sup> fois un concert à la maison de retraite d'Elven, à la demande d'Audrey son animatrice.

Le vendredi 20 mars, c'est avec plaisir que nous avons retrouvé la scène de l'auditorium des Carmes à Vannes pour nous produire lors des traditionnelles « Semaines de la Voix » organisées par le conservatoire départemental.

Aussitôt après les vacances de printemps, nous nous sommes déplacés à Dinard pour participer le samedi 2 mai au festival de chorales avec Arc-en-Ciel de Plancoët, Bel Air de Vern sur Seiche et l'ensemble vocal Maurice Ravel qui nous invitait. Cela fait 3 ans qu'il souhaitait notre présence. Ce fut un moment très fort pour la chorale tout l'après-midi avec en point d'orgue le chant « Armstrong » interprété par les 4 chorales, soit environ 200 choristes. C'est vrai que le déplacement a coûté 709 €, mais je ne voulais pas que les choristes repartent en voiture après le concert en risquant un accident.

Commenté [C&H1]:

La veille, le 1<sup>er</sup> mai je suis allé porter un chèque de 50 € en participation à la journée humanitaire d'Elven, qui reverse les bénéfices à 4 associations départementales (enfants trisomiques, ligue contre le cancer, chiens pour handicapés, recherche contre la mucoviscidose).

Comme l'an dernier la chorale a participé avec plaisir à la 2<sup>e</sup> fête des « Zantans » le samedi 30 mai, organisée par l'association Noalven d'Elven.

Le vendredi 12 juin un covoiturage était organisé pour rejoindre Baden et la chorale Maxime Bonnet qui nous avait invités.

Le vendredi 26 juin, à la demande du centre socio-culturel, nous avons, comme tous les ans, chanté à l'église pour la fête de la musique d'Elven.

Nous clôturons notre année 2014/2015 aujourd'hui avec notre assemblée générale. Ce fut encore une année riche en événements.

**- Vote du rapport d'activité : il est adopté à l'unanimité (0 abstention, 0 contre).**

### **3 – BILAN MUSICAL**

Présenté par Hubert qui déplore un fort taux d'absentéisme aussi bien aux répétitions qu'aux concerts.

Il a également réalisé quelques statistiques sur les chants de l'année et ceux appris depuis 5 ans.

- ❖ Langues chantées : 45 % français, 27 % latin ; 9% anglais, 9 % espagnol.
- ❖ Répertoire : 36 % canons, 27 % classique, 18 % variété, 9 % Noël, 9 % traditionnel.
- ❖ Epoque : 45 % contemporain, 27 % indéterminé, 27 % XVIIe siècle
- ❖ Communes (en fonction de la longueur du concert) : 58 % Elven, 7 % Vannes, 7 % Billio.
- ❖ Lieux : 57 % églises, 22 % salles des fêtes, maisons de retraite, auditorium...

Chants les plus chantés : Svatba, Spondo, La terre, les eaux va buvant.

Cette année 11 nouveaux chants ont été appris. Le « Débit de l'eau, débit du lait » a de nouveau dû être abandonné en raison de l'absentéisme et du manque de travail personnel.

**- Vote du rapport musical : il est adopté à l'unanimité (0 abstention, 0 contre).**

#### 4 – BILAN FINANCIER

Présenté par Danielle Paitel. Le compte de résultat s'établit du 1<sup>er</sup> août 2014 au 31 juillet 2015.  
Le bénéfice à ce jour pour l'exercice 2014- 2015 est de 559,53€.

ARMOR ARGOAT		COMPTE DE RESULTAT				30 Juin 2015
		EXERCICE 2014 - 2015				
CHARGES	2014-2015	2013-2014	PRODUITS	2014-2015	2013-2014	
Fournitures	35,91	45,60	Recettes concert 775+94	869,00	695,90	
Assurances	114,72	111,91	Vente tee-shirts et CD	0,00	0,00	
Cadeaux	23,00	50,00	Recettes diverses	0,00	0,00	
Dons divers (dont El Jazz Hop)	300,00	700,00	Recette écharpes	70,00	392,00	
Frais déplacement chorale 2015Dinard	709,00	910,40	Recette voyage	0,00	720,00	
Frais déplacement chef de chœur	750,00	750,00	sous total	<b>939,00</b>	<b>1807,90</b>	
Pots, accueil, réceptions	488,93	612,60				
Echarpes	140,00	420,00	Subvention : Elven	1000,00	1200,00	
Frais de banque	1,27	64,58	Subvention : Tréfléan	135,00	135,00	
Cotisations diverses	0,00	0,00	Subvention : Trédion	20,00	0,00	
Sacem	66,80	40,00	sous total	<b>1155,00</b>	<b>1335,00</b>	
sous total A	<b>2629,63</b>	<b>3705,09</b>				
			Cotisations choristes	<b>3770,00</b>	<b>3220,00</b>	
Salaires brut chef de chœur	1944,00	1921,63				
Charges sociales patronales	780,00	761,37	Intérêts livrets	49,16	78,25	
sous total B	<b>2724,00</b>	<b>2683,00</b>	Annul, frais banque 2012-2013	0,00	129,56	
			sous total	<b>3819,16</b>	<b>3427,81</b>	
sous total A+B	<b>5353,63</b>	<b>6388,09</b>				
<b>Bénéfice</b>	<b>559,53</b>	<b>182,62</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>5913,16</b>	<b>6570,71</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5913,16</b>	<b>6570,71</b>	
<b>TRESORERIE</b>						
	<b>30 Juin 2015</b>	<b>30 Juin 2014</b>				
Crédit Mutuel compte courant: solde	1394,70	1847,43				
Crédit Mutuel Livret Bleu: solde	3022,23	1994,68				
Crédit Agricole CC + livret	2071,30	2049,69				
<b>Total Trésorerie</b>	<b>6488,23</b>	<b>5891,80</b>				

Le voyage en Brière s'est élevé à 831,50+45pourboires=876,50 au lieu de 910,40 soit un excédent de 33

Soit un excédent de 33,90€

Commenté [C&H2]:

- Vote du rapport financier : il est adopté à l'unanimité (0 abstention, 0 contre).

## 5 - LES PROJETS POUR 2015- 2016

Les répétitions restent fixées au mardi soir de 20h15 à 22h15. L'ouverture de la chapelle étant à 20 h, nous devons pouvoir commencer à chanter à 20h15. Pas de répétition pendant les vacances scolaires, comme d'habitude.

La rentrée scolaire étant le mardi 1er septembre, la 1<sup>ère</sup> répétition sera le mardi 8 septembre 2015.

La cotisation reste fixée à 65 € par an, aux mêmes conditions que les années précédentes.

Le samedi 5 septembre auront lieu 2 forums d'associations : à Treffléan et Sulniac. Des volontaires de ces 2 communes sont sollicités pour être présents, représenter la chorale et bien sûr prendre les inscriptions de nouveaux choristes.

Le samedi 12 septembre aura lieu le forum des associations dans la salle des sports d'Elven. Merci de noter sur la feuille vos disponibilités pour installer, démonter et tenir le stand ce jour-là.

Si la date ne change pas, le vendredi 9 octobre nous prévoyons le 1<sup>er</sup> concert de la saison à Treffléan avec la chorale La Boîte à Chansons de Locminé (s'ils sont disponibles). Les bénéficiaires seront versés au foyer de vie Les Cygnes. C'est cette association qui organise l'événement. La mairie offrira un pot.

Le vendredi 27 novembre, nous serons au Roc St André pour le lancement du grand week-end festif de la St André. Nous y chanterons au profit de la recherche médicale sur les tumeurs au cerveau et le confort des enfants opérés à l'hôpital de Ploërmel. C'est l'association Roc Loisirs qui organise l'événement.

La salle du Carré d'Arts n'étant pas disponible le dimanche 13 décembre en raison des élections régionales, nous pourrions donner notre concert de Noël à l'église en invitant une autre chorale (Baden ou Plancoët). A confirmer.

Dans ce cas, nous irions chanter à la maison de retraite de St Jean Brévelay le samedi 9 janvier 2016. Dans le cas contraire, nous proposerons le samedi 12 décembre au lieu du concert de Noël à Elven.

Le mardi 15 décembre, à la place de la répétition nous ferons le repas de Noël. Le choix du restaurant n'est pas encore fixé (Ste Anne à Questembert ou Auberge des Biches à Trédion...).

L'année dernière certains choristes avaient émis l'idée de participer à l'atelier Chœur et Orchestre pendant les Semaines de la Voix. Il faut savoir que si ce choix est validé, c'est la chorale toute entière qui s'engage à apprendre 3 morceaux (généralement de musique classique) d'octobre à janvier, avec 3 répétitions obligatoires à Vannes. Les places étant très vite prises, la décision est à prendre rapidement. Un vote à main levée est proposé : la grande majorité des choristes ne souhaite pas s'y inscrire.

Par ailleurs, nous participerons au concert trois chorales des Semaines de la Voix, si nous sommes retenus.

Nous aurons probablement une invitation de Ploërmel pour les Airs Mêlés en 2016 (avril ou mai).

Bien entendu nous participerons à la fête de la musique à Elven fin juin.

Si tous ces projets se concrétisent nous aurons 7 sorties pour 2015/2016.

## **6 - RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le C.A. est actuellement composé de : Michel BONNEAU, Laurent BOICHARD, Marie-Line CHERTIER, Joël GRIMAULT, Marie-Yvonne LE GRAND, Maryvonne MARTIN,

Notre chef de chœur étant membre de droit.

Les membres du bureau sont :

Secrétaire : Chantal HUVE

Secrétaire adjointe : Claudine GAILLARD

Trésorière : Danielle PAITEL

Président : Yves PERCHARD

Les sortants (par rapport au cycle de 3 ans) sont : Michel BONNEAU, Chantal HUVE, Danielle PAITEL, Yves PERCHARD ;

Suite à l'appel à candidatures, 3 personnes se proposent :

Pierre GELLE, Vincent MARCHEGAY, Jean-Pierre ROMMENS.

Michel BONNEAU ne se représente pas.

Vote à bulletin secret pour le nouveau C.A. (les sortants qui se représentent et les nouvelles candidatures).

Résultat pour 41 votants

3 bulletins blancs

4 votes isolés

Chantal HUVE : 37 voix

Danielle PAITEL : 36 voix

Yves PERCHARD : 36 voix

Pierre GELLE : 35 voix

Vincent MARCHEGAY : 36 voix

Jean-Pierre ROMMENS : 15 voix => n'obtient pas la majorité, donc n'entre pas au C.A.

## **7 – QUESTIONS DIVERSES**

Les choristes ayant besoin des anciennes partitions devront les demander à un(e) autre choriste pour faire des copies. Comme il n'est plus possible de faire les photocopies à la mairie, Maryvonne MARTIN ne peut pas les faire chez elle pour tout le monde.

Catherine SARAZIN a souhaité exprimer sa déception et même sa colère après certaines répétitions où en raison de l'absentéisme et le manque de travail de certains choristes, elle ressent une stagnation voire une baisse de niveau de la chorale, ce qui la démotive.

20h30 l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le C.A. se réunit aussitôt pour élire le nouveau bureau, qui se compose dorénavant de :

Président : Yves PERCHARD

Vice-Président : Laurent BOICHARD

Secrétaire : Chantal HUVE

Secrétaire adjointe : Claudine GAILLARD

Trésorière : Danielle PAITEL

Trésorier adjoint : Pierre GELLE